



Syndicat National des
Personnels de Direction
de l'Education Nationale

MOTION

L'assemblée générale de l'Académie de Bordeaux réunie le 12 octobre 2011 constate la multiplication des opérations de regroupement d'EPLÉ sous forme de « multisites », dont **la pertinence est parfois sujette à caution.**

En accord avec le mandat actuel du SNP DEN, l'AGA souhaite rappeler que ces regroupements doivent **contribuer à l'amélioration du service public**, notamment dans le cas d'établissements scolaires imbriqués sur un même site (« fausses cités scolaires ») ou de trop petite taille mais géographiquement voisins.

Ces opérations doivent être réalisées **dans la concertation avec les PERDIR** des EPLÉ concernés, ainsi qu'avec les collectivités territoriales de rattachement.

En tout état de cause, la constitution d'un multisite doit passer par **la fusion des établissements aboutissant à une seule entité juridique et dotée, a minima, d'un personnel de direction dans chaque élément de la nouvelle structure.**

Le régime indemnitaire des PERDIR devra **prendre en compte l'intégralité du nouvel établissement et de ses annexes.**

L'AGA refuse les regroupements d'EPLÉ basés sur de seules raisons comptables.

Vote : pour à l'unanimité

Jean Jacques LAISNE

Proviseur du Lycée Max LINDER
BP 217 33505 LIBOURNE

Tél : 05 57 51 16 08 Fax 05 57 51 39 37
Email : jj.laisne@free.fr

Le **Service Public** 
au **cœur**


éducation